



Programme national de lutte contre la rage

Direction de l'Épidémiologie
et de Lutte contre les Maladies



La rage dans le monde

- **Maladie tropicale négligée, problème de Santé Publique**
- **Selon l'OMS :**
 - La rage touche plus de 150 pays et tous les continents
 - 60.000 personnes dans le monde meurent de la rage chaque année
 - Plus de 95% des cas humains surviennent en Asie et en Afrique (1 décès / 10minutes)
 - 40% des cas de rage humaine ont moins de 15 ans
 - Plus de 15 millions de personnes dans le monde reçoivent une Prophylaxie en post exposition (PPE)
 - Fardeau économique important



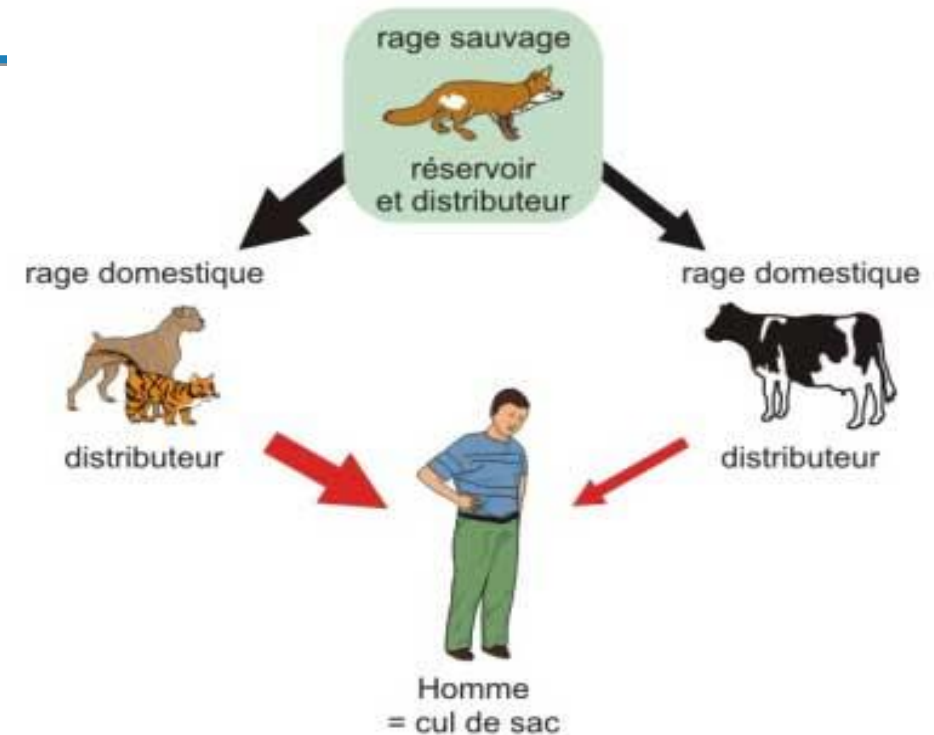
La rage au Maroc

- Zoonose majeure
- 400 cas par an de rage animale
- PPE : **65.000** personnes agressées en 2017
- 20 cas de rage humaine par an
- Coût économique :
 - Prise en charge des exposés (28 millions de dirhams)
 - Vaccination des chiens (200.000)
 - Chiens Abattus: 140.000
 - Coûts indirects



Cycle de la rage

- **Les réservoirs de virus: mammifères sauvages**
Hébergent le virus pendant une très longue durée
- **Les vecteurs de la rage**
Animaux domestiques mordus par les animaux sauvages excréteurs : chiens, chats, bovins, chevaux
- **L'homme infecté accidentellement**
par inoculation de la salive virulente d'un animal enragé suite à une morsure ou griffure



Clinique

- Incubation: quelques semaines à une année voire plus
- Rage furieuse: +++
 - Troubles de comportement
 - Hydrophobie
 - Anxiété extrême
 - Irritabilité, insomnie ...décès
- Rage paralytique: 10%
 - paralysie musculaire débutant à l'endroit de la morsure ou de l'égratignure.
 - Le patient sombre dans le coma jusqu'au décès

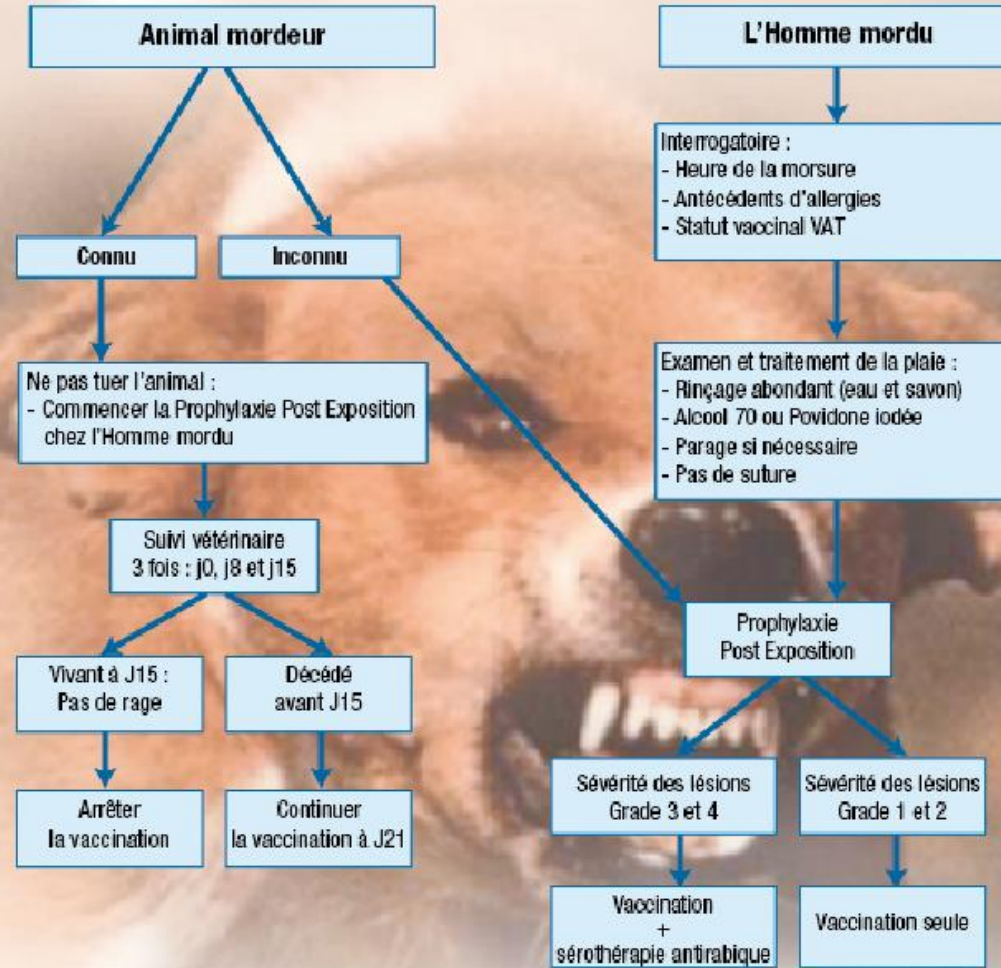


Prise en charge

- Des personnes en post-exposition à un animal suspect (préventif):+++
 - Lavage immédiat et soins locaux+++
 - Vaccination (J0, J7 et J21)
 - Sérothérapie selon l'indication
- Des cas de rage humaine (après début de symptômes):
 - Pas de traitement spécifique
 - Traitement symptomatique



Conduite à tenir suite à une exposition à un animal suspect de rage



Type de pro-phylaxie	Doses	Pocologie	Voie d'administration	Gravité
Vaccination post-exposition	4 doses (J0, J7, J21)	J0 : 2 doses de 0,5 ml dans 2 points différents J7 : une dose de 0,5 ml J21 : une dose de 0,5 ml	Intramusculaire	Grade 1, 2, 3 et 4
Séroprophylaxie antirabique	En J0, pas de place après J8	20 UI/Kg pour les Ig Humaines 40 UI/Kg pour les Ig équine	Intra et Péri-lésionnelle	Grade 3 ou 4 en plus de la vaccination



Evaluation du degré de gravité d'une exposition au risque rabique

Caractères des lésions			Degré de gravité	Traitement	
Léchage ou contact avec de la salive d'un animal mordeur	Téguments intacts		Gravité 0	Rien	
	Excoriation cutanée	Tronc et membres	Gravité 1	Vaccination antirabique seule	
		Face et /ou mains	Gravité 2		
Morsures ou griffures causées par un animal mordeur	Superficielles	Peu nombreuses	Tronc et membres		Vaccination et sérothérapie antirabique
			Face et /ou mains	Gravité 3	
		Multiples		Gravité 3	
	Profondes	Peu nombreuses	Tronc et membres	Gravité 3	
			Face et /ou mains	Gravité 4	
		Multiples		Gravité 4	

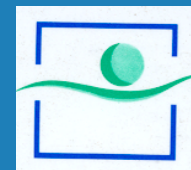


Le programme national de lutte contre la rage



Bases juridiques

- le Dahir n°1-79-224 du 17 hijja 1399 (8/11/79) édictant des mesures propres à garantir les animaux domestiques contre les maladies contagieuses
- l'Arrêté du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes n° 12-00 du 30 ramadan (**07 janvier 2000**) édictant les mesures complémentaires et spécifiques pour la lutte contre la rage
- Décret Royal n° 554-65 du 17 Rabii I 1387 (26 juin 1967) portant loi rendant obligatoire la déclaration de certaines maladies et prescrivant les mesures prophylactiques propres à enrayer ces maladies (Bulletin Officiel du 05 juillet 1967, P. 737)
- L'arrêté du Ministère de la Santé sur la déclaration obligatoire des maladies (683-95 du 31/03/95)
- La charte communale de 1976
- Circulaire interministérielle de lutte contre la rage Octobre 2003



Objectifs et axes d'intervention

1. Objectifs:

- A court terme : Réduire l'incidence de la maladie de 50 % en 2021
- A long terme : Eliminer la rage transmise par le chien vers 2025

2. Quatre principaux axes :

- La surveillance épidémiologique (animale et humaine)
- La prévention (Vaccination animale, PPE, Police sanitaire)
- La prise en charge médicale des cas de rage (Traitement symptomatique)
- L'éducation , sensibilisation et formation (Professionnels des différents départements concernés)



Gouvernance

- Comité National interministériel
- Commissions provinciales ou préfectorales
- Attributions claires pour chaque département (Circulaire)



Intervenants et principales attributions

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

- Contribution à la gestion de la population canine
- Épidémiosurveillance
- Vaccination des carnivores domestiques (chiens et chats)
- Gestion des foyers épidémiques
- Education et vulgarisation

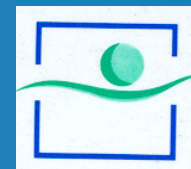
Ministère de la Santé

- Surveillance épidémiologique de la rage humaine
- Prise en charge des personnes atteintes de la rage
- Réalisation d'enquêtes épidémiologiques et prise des mesures de lutte autour des cas
- Information des citoyens (IES)
- Confirmation biologique des cas de rage humaine
- Standardisation et évaluation de la prophylaxie de la rage chez l'homme
- Mise sur le marché national du vaccin et du sérum antirabiques à usage humain
- Tutelle technique des centres antirabiques**

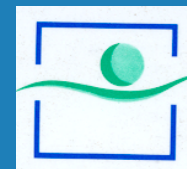
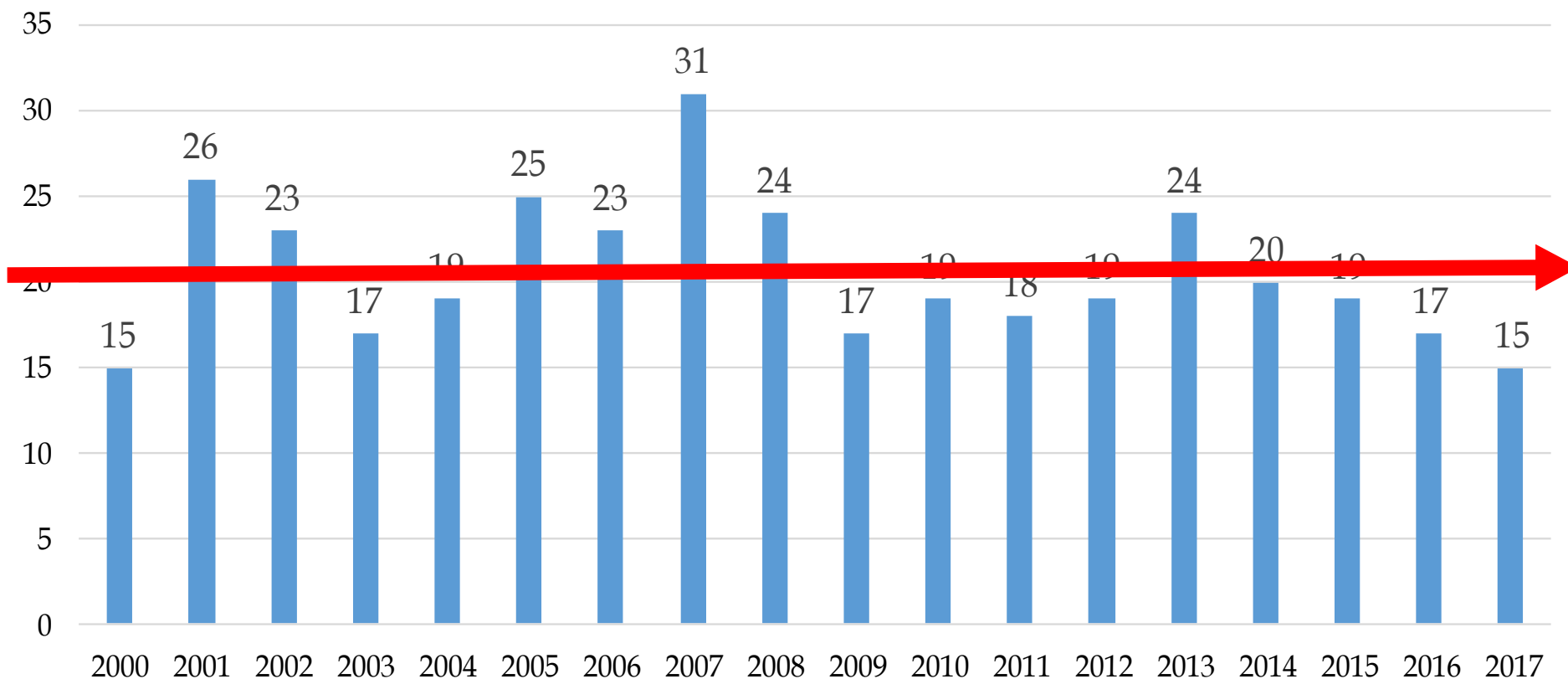
Ministère de l'Intérieur

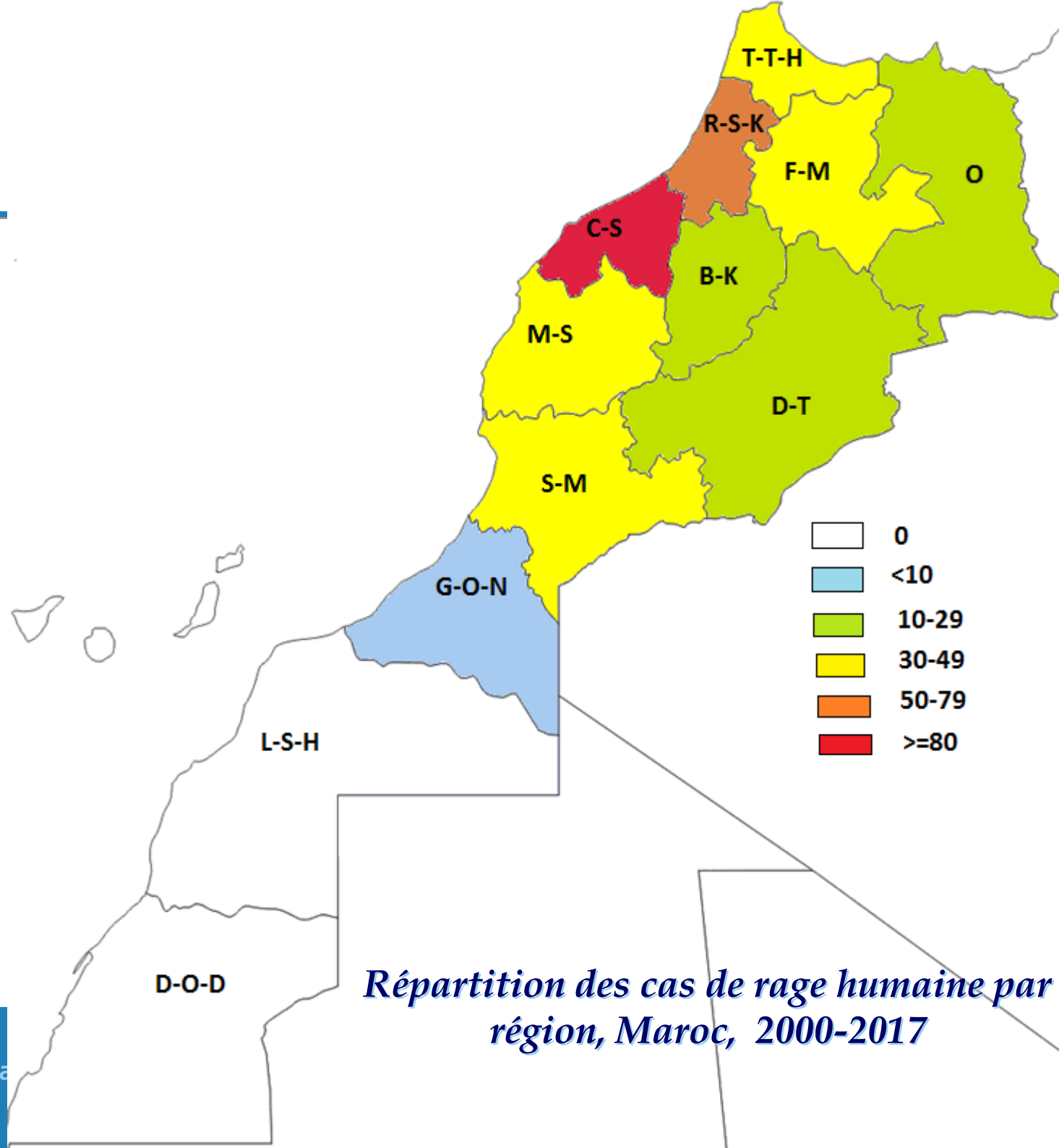
Contribution à la gestion de la population canine:

- Lutte contre la pullulation des chiens et chats errants
- Gestion des décharges Publiques...

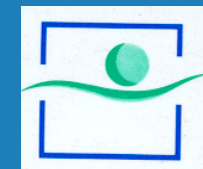


Situation épidémiologique de de la rage au Maroc (2000-2017)

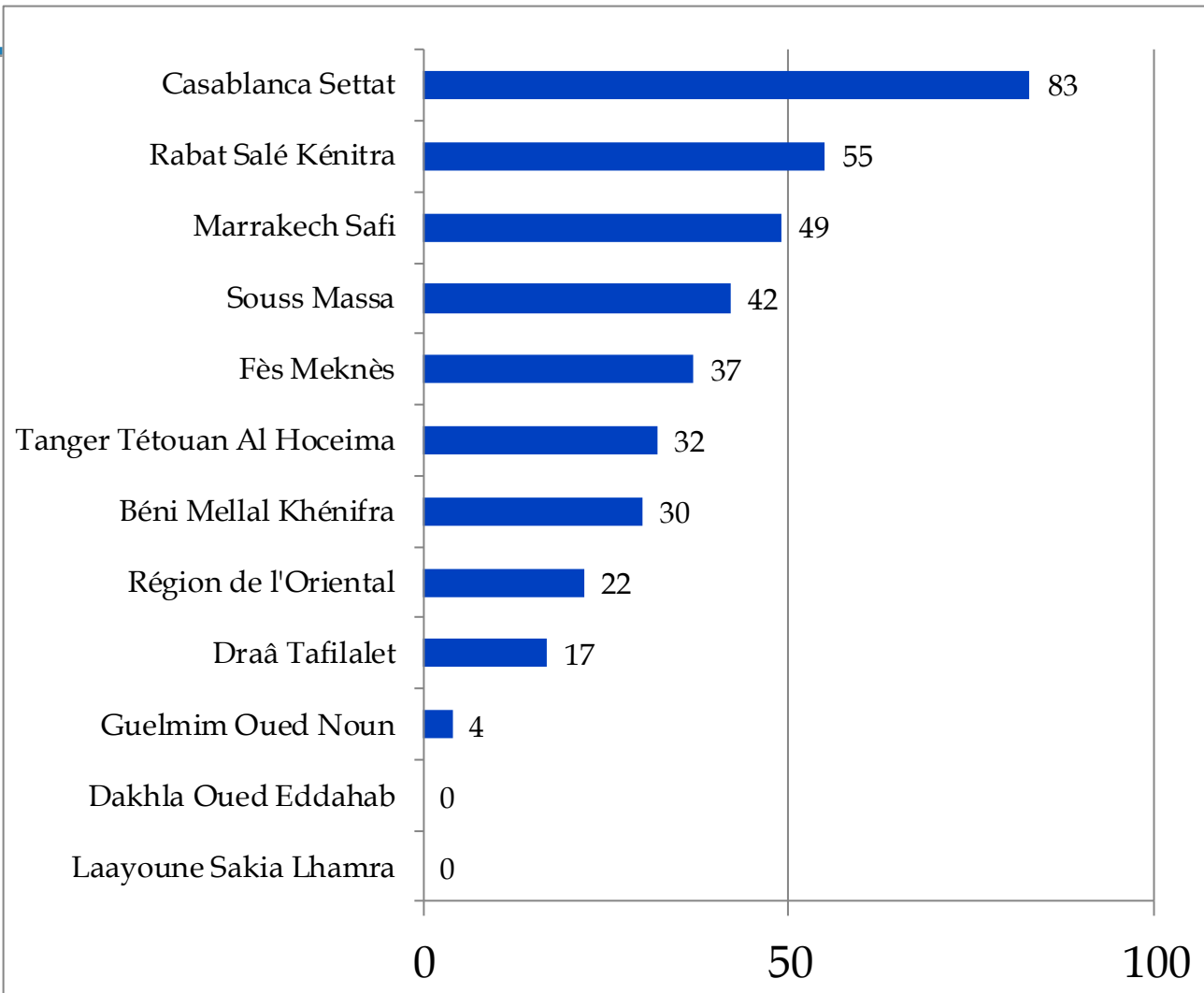




Répartition des cas de rage humaine par région, Maroc, 2000-2017



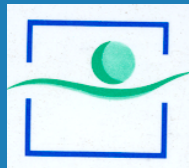
Situation épidémiologique de de la rage au Maroc (2000-2017)



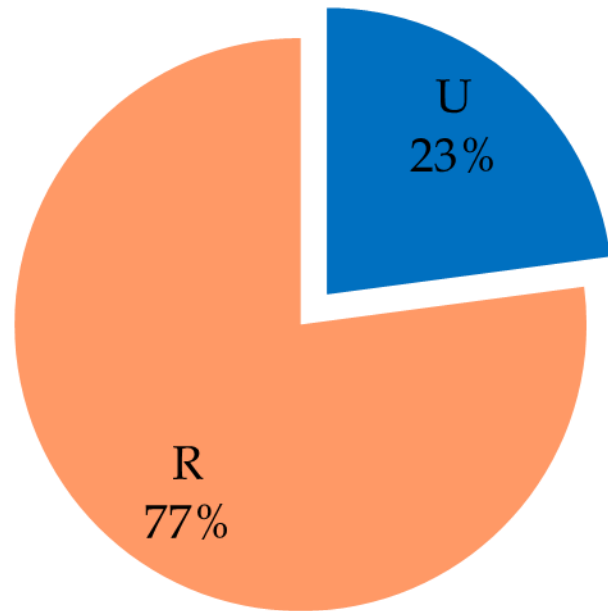
Kénitra	25	
El Jadida	23	
Settat	22	
Sidi Kacem	16	
Kelaâ Des Sraghna	14	40%
Chtouka Aït Baha	13	
Errachidia	13	
Taounate	12	
Béni Mellal	11	
Reste	229	60%

9 provinces enregistrent 40 % des cas

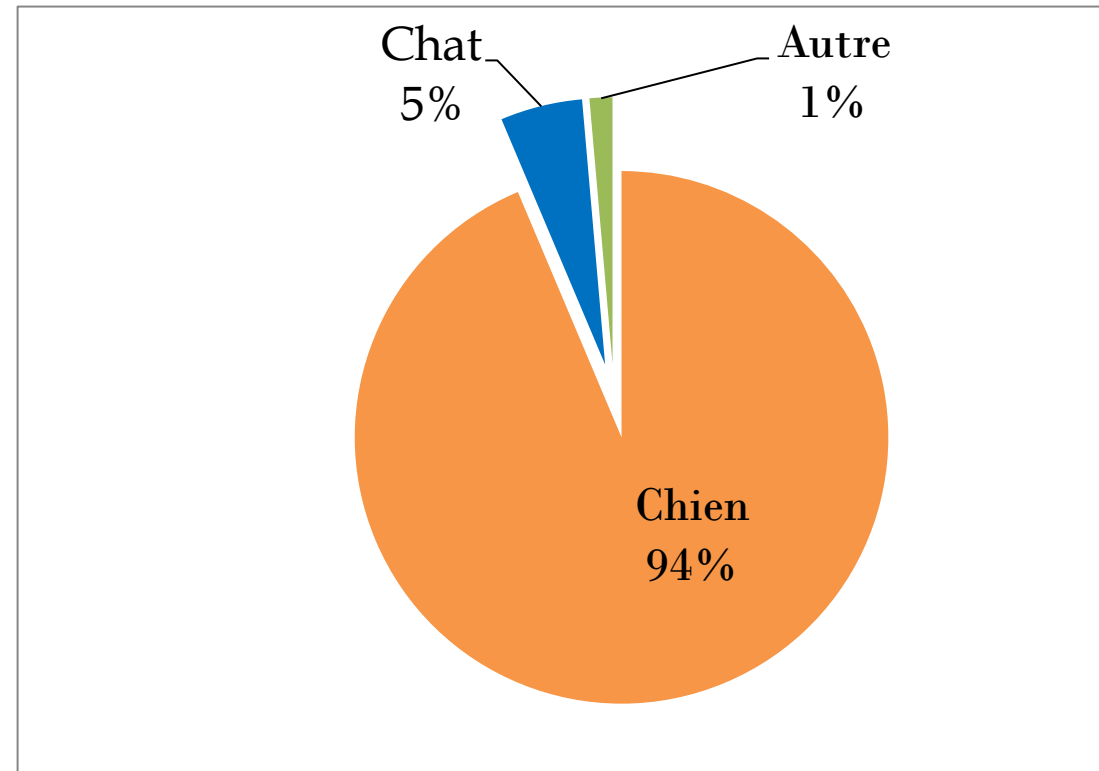
Répartition des cas de rage humaine par région, Maroc, 2000-2017



Situation épidémiologique de de la rage au Maroc (2000-2017)



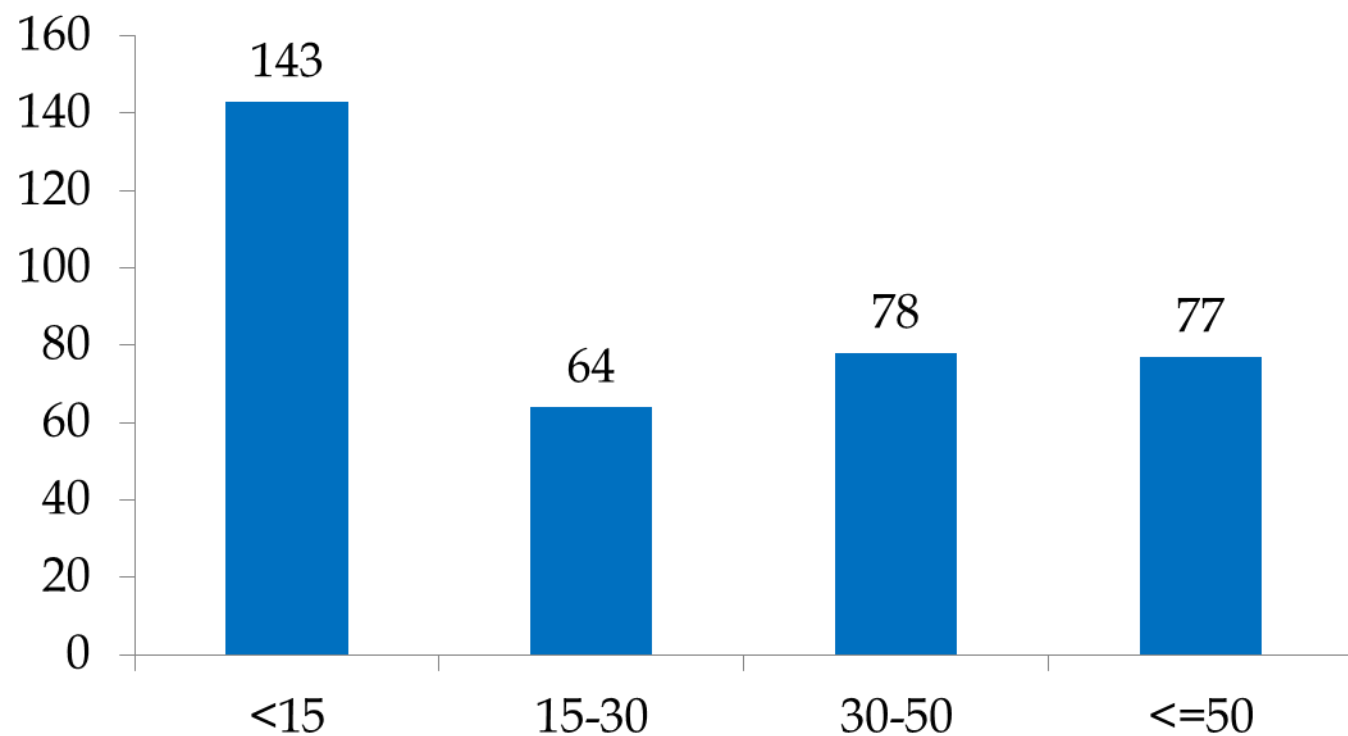
Répartition des cas de rage humaine par milieu, Maroc, 2000-2017



Répartition des cas de rage humaine par animal agresseur, Maroc, 2000-2017



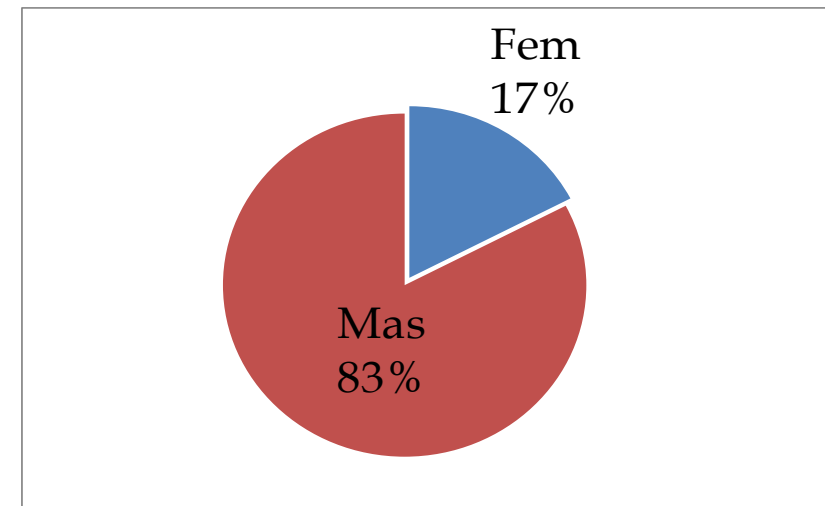
Situation épidémiologique de de la rage au Maroc (2000-2017)



<15 : 40%

Age moyen = 29 ans

Min : 1 Max : 85



*Répartition des cas de rage humaine
par sexe, Maroc, 2000-2017*



Les points à améliorer

D'une manière générale

- Absence de statistiques fiables sur la population canine, notamment des chiens à propriétaire
- Absence de formation continue du personnel impliqué
- Absence d'évaluation du programme national

En matière de prévention

- Communication sur la rage insuffisante.
- Insuffisance de campagnes de sensibilisation et d'éducation des populations sur les pratiques préventives et sur l'importance de la vaccination des chiens à propriétaire.
- Faible coordination intersectorielle entre les secteurs de la santé animale et de la santé humaine tant au niveau central que provincial.
- Faible application par les collectivités locales des normes d'hygiène dans les abattoirs et les décharges publiques.
- Insuffisance des mesures de vaccination chez l'animal



Les points à améliorer

En matière de prophylaxie post-exposition

- Problème d'accessibilité et de disponibilité des vaccins et des autres traitements antirabiques dans les centres antirabiques
- Problème de disponibilité de ressources humaines formées en matière de prophylaxie
- Absence de suivi des personnes sous prophylaxie (problème du non observance du protocole).
- Absence de formation continue des professionnels du Ministère de la santé (CS et hôpitaux) en matière de prise en charge des cas exposés



Les défis

- Défi majeur : Eliminer la rage au niveau de notre pays, passage d'une stratégie de lutte vers une stratégie d'élimination
- Vaccination des chiens : atteindre le seuil de vaccination de 70% des chiens à propriétaires
- Renforcer la PPE
- Contrôler la population canine
- Renforcer l'information et la sensibilisation de la population
- Renforcer les compétences des professionnels de santé
- Sensibiliser les élus locaux et les agents communaux sur le rôle de la prévention en matière de lutte contre la rage



Conclusion

- Evitable à 100%
- Au Maroc, Malgré l'existence d'une stratégie Nationale multisectorielle :
Notification des cas
- Problème liés à la prophylaxie chez l'animal (faible taux de vaccination)
- Accessibilité difficile aux CAR existants
- L'élimination de la maladie est possible avant même l'année 2030.





Journée mondiale de la rage



Rage : partagez le message, sauvez une vie

